

Portrait de territoire

« Ce qui se conçoit bien, s'énonce clairement et les mots pour le dire viennent aisément »

En visitant le quartier du Nouveau Mons à Mons-en-Barœul (59), on se dit que cette maxime littéraire pourrait avoir son pendant en matière de renouvellement urbain. C'est en effet une impression de clarté et de geste architectural bien ordonné qui nous vient lorsque nous déambulons, par un joli matin d'automne, dans ce quartier politique de la ville qui comprend 4000 logements dont 3000 logements sociaux.

Deux stations de métro au départ du centre de Lille et nous y sommes ! L'accessibilité en transport en commun est probablement un atout incontestable dans le cadre du NPNRU dont ce site d'intérêt national va bénéficier après avoir déjà connu une première phase de rénovation urbaine lors du premier PNRU.



Le Nouveau Mons : une étude de cas pour les apprentis urbanistes

Véronique DUBRULLE, adjointe à la rénovation urbaine, au cadre de vie et au logement et JérémY TREU, chef de projet politique de la ville, nous guident sur ce territoire qui, depuis les années 60, semble être le témoin exemplaire d'une certaine histoire urbaine française.

Au commencement, l'émergence d'une ville nouvelle orchestrée par l'architecte Chomette dont les tours de l'avenue de l'Europe, faisant table rase des fermes du passé, témoignent de l'époque d'un urbanisme vertical remarquable pour la région. Le plan masse préconisé alors a laissé son empreinte. L'avenue Schuman et l'avenue Sangnier demeurent des axes structurants dont l'intersection s'entendait à l'époque comme le « nouveau centre ». C'est à ce carrefour qu'a été implanté l'actuel hôtel de ville, depuis lequel on observe de jolies perspectives. Mais la centralité ne se décrète pas et quand bien même est-elle désirée, les pratiques en réalité peuvent venir déjouer ces projections. Ainsi, à Mons-en-Barœul, la réflexion sur une centralité à renforcer perdure, pour venir compléter l'implantation de la mairie à cet endroit précis et la rénovation urbaine qui a eu lieu. Voilà un beau sujet de réflexion pour les chargés de projet renouvellement urbain issus des différents territoires de la région, qui nous accompagnent dans notre visite de site...

Le vaste complexe résidentiel de l'Europe, symbole de la modernité dans les années 70, est aujourd'hui réinterrogé : la voie rapide qui longeait le site a été transformée et les passages entre les tours en « baïonnette » réaménagés. Quand bien même ce n'est pas la barrière transalpine, un dénivelé existe à cet endroit, transformé en atout puisque le marché, qui en cette matinée de jeudi ensoleillé bat son plein, y a été installé. Une trame verte courant du nord au sud est travaillée pour inciter les habitants à converger vers ce centre-ville.

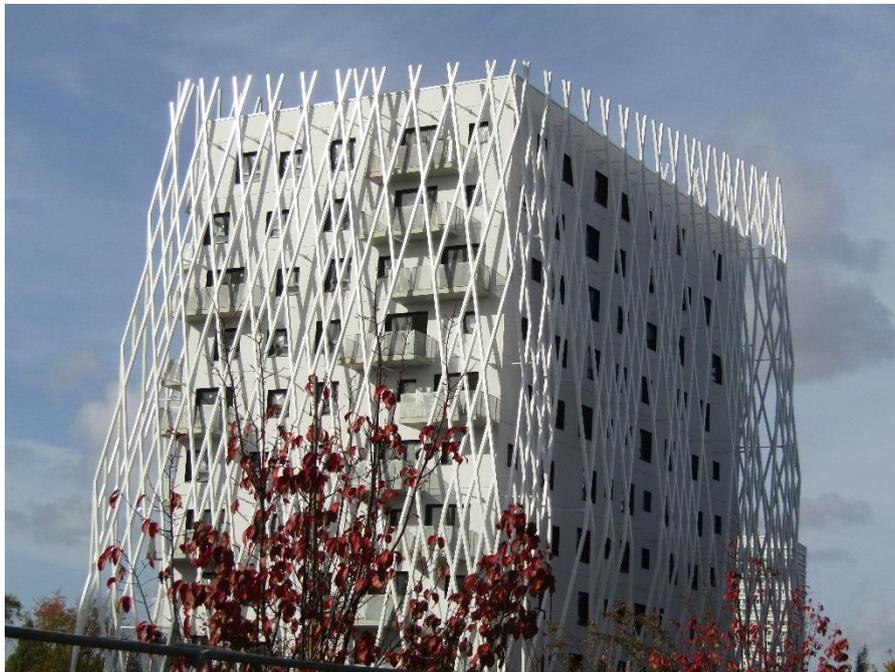
La rénovation du Nouveau Mons s'est articulée autour de ces deux axes perpendiculaires que sont les avenues Schuman et Sangnier et en ce sens n'a pas trahi la mémoire de l'architecte Chomette. L'orientation est-ouest, marquée par le minéral, offre une large esplanade aux piétons. À la rencontre des deux artères, la place de l'Europe pavée de grandes dalles de béton voit s'ériger actuellement une tête de proue qui abritera la future maison du projet. Cet édifice a pour vocation de « fermer » l'endroit afin de lui conférer véritablement un caractère de place.



La leçon d'urbanisme se poursuit au gré de notre promenade, puisqu'après les tours ce sont les barres d'immeubles que nous découvrons : 90 logements qui feront l'objet d'une intervention dans le cadre du NPNRU. En attendant, ce bel arbre orangé planté en pied d'immeubles et les bardages marron et blancs sont raccords avec la palette chromatique de la saison automnale.

Une forme urbaine engagée

Ce serait aller un peu vite en besogne que de qualifier la trame urbaine locale d'orthogonale et pourtant c'est tentant. Le maillage urbain est aéré, rythmé par un habitat vertical qui renforce le caractère hippodamien de cette organisation urbaine : rues rectilignes, angles droits et îlots rectangulaires. La tour appelée « La Pépité » vient conforter cette impression, nous faisant apprécier que le Nouveau-Mons a bel et bien décidé de tourner le dos au bâti des années 60. Une tour de logements, qui à l'instigation de la promotion privée, propose pour cette entrée de quartier un geste architectural fort. L'enveloppe texturée de la construction donne le signal d'une forme urbaine engagée et assumée. Un véritable marqueur urbain qui répond à la salle de spectacle Savador Allende située de l'autre côté de l'avenue Schumann, qui, tout en épure, parachève cet engagement architectural. Le nez écrasé contre les parois en verre de l'édifice on se prend à rêver: nous aussi, nous profiterions bien des studios d'enregistrement ou de répétition du lieu !



Un parti pris paysager

Quand bien même la prise en compte de la question environnementale ne se résume pas aux espaces verts, le caractère paysager des lieux est frappant et a contribué à remporter le label éco-quartier. Le PNRU a en effet été l'occasion de reconfigurer les espaces publics en s'appuyant sur les aménagements paysagers. En témoignent le nom des bâtiments : « résidence des érables », « résidence des chênes » ; pieds d'immeubles plantés, maillage végétal en façades : la verdure s'incruste un peu partout vous taquinant l'œil quel que soit le point de vue.

Les jardins partagés aménagés à proximité du boulevard Mendès France ne démentent pas ce parti pris écologique : au gré des cabanons avec systèmes de récupération des eaux pluviales et des carrés potagers, les potirons et autres cultures ont fière allure et une petite soupe issue de ces produits ultra-locaux ne serait pas de refus. Les containers enterrés, les réhabilitations BBC, hérités de la première rénovation urbaine assortis à la valse des agents municipaux qui s'affairent à l'entretien des extérieurs font effet ; même le délaissé urbain ne semble guère délaissé ! Le cercle vertueux de la Gestion Urbaine de Proximité opère à Mons ! Une connotation paysagère qui perdurera jusqu'à la fin de cette visite qui s'achève en empruntant une coulée verte serpentant du nord au sud. Entre de nombreuses aires de jeux adaptées aux enfants de différentes tranches d'âge, parkings à vélo et espaces végétalisés variés, une certaine quiétude se dégage... donnant envie de revenir arpenter les lieux à la nuit tombée histoire d'apprécier l'éclairage bleuté des lampadaires en mikados géants.



Cette forme de bien-être ressenti s'expliquera pour nous quelques semaines plus tard, lors de la rencontre avec Raghnia CHABANE, adjointe Politique de la ville de Mons en Baroeul et présidente du conseil intercommunal de santé, santé mentale et citoyenneté, qui nous présentera sa vision de la santé mentale : l'espace de la ville est celui où l'on peut aborder les questions de santé dans leur globalité, sans se contenter de réduire la santé à la maladie et aux soins. Il s'agit de la considérer comme englobant de nombreux facteurs conditionnant le bien-être et la qualité de vie : les conditions de logement, une politique de transport adaptée, les conditions de travail, etc.

Nous repartons donc du « Nouveau Mons » inspirées et impatientes de découvrir un prochain territoire !